

Site d'enseignement : BAILLY-ROMAINVILLIERS

FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION

(à remettre avant le 02 septembre 2017 à l'accueil de la Mairie de domicile)

Année scolaire : 2017/2018

L'école de musique est réservée exclusivement aux enfants :

- Ayant leur domicile sur les communes de Bailly-Romainvilliers, de Coupvray et de Magny-le-Hongre,
- Et âgés de 4 ans à 18 ans.

Les pièces justificatives seront demandées lors de l'inscription définitive de l'enfant.

Responsable légal 1

Civilité :

NOM :

PRENOM :

Adresse :

E-mail :

CP Ville :

Tel domicile :

Tel professionnel

Mobile :

Responsable légal 2

Civilité :

NOM :

PRENOM :

Adresse :

E-mail :

CP Ville :

Tel domicile :

Tel professionnel

Mobile :

Elève

Civilité :

NOM :

PRENOM :

Adresse :

E-mail :

CP Ville :

Tel domicile :

Mobile :

Date naissance :

Lieu naissance :

Etablissement scolaire :

Pratique actuelle (cocher la/les case(s) correspondante(s))

Débutant : oui non

Si non : forme d'enseignement déjà pratiqué :

Enseignement pratiqué (instrument, chant etc.) :

Cours particuliers : nombre d'années :

Ecole de musique / conservatoire : nombre d'années :

Cycles validés : numéro de cycle :

Enseignements proposés

(sous couvert de places disponibles et des cours enseignés) :

Cocher la case correspondant au choix d'enseignement

Eveil musical (pour les élèves de 4 à 6 ans - 1h/semaine) :

Découverte instrumentale (pour les élèves de 6 à 7 ans - 1h/semaine) :

Formation CYCLE 1 :

Formation d'une durée de 3 à 5 ans en fonction des élèves, qui comprend obligatoirement :

- De la Formation musicale : 1h/semaine
- Une pratique instrumentale : 1h/semaine (en groupe de 3 comprenant 20 mns/élève)
- Une pratique collective (chant) : 1h/semaine

Formation CYCLE 2 :

Formation d'une durée de 3 à 5 ans en fonction des élèves, qui comprend obligatoirement :

- De la Formation musicale : 1h30/semaine
- Une pratique instrumentale : 30min/semaine
- Une pratique collective (de type orchestre, atelier musique actuelle, atelier jazz, atelier musique de chambre, etc.) : 1h/semaine

Parcours musique actuelle (pour des élèves de 15 à 18 ans) :

Formation qui comprend :

- De la Formation musicale : 1h30/semaine
- Une pratique instrumentale : 30mns/semaine
- Une pratique collective (Musique actuelle) : 1h/semaine

Instrument souhaité :

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

P.S. : les tarifs prévisionnels (sous réserve de leur vote définitif en conseil municipal) sont joints à la présente fiche.

*L'inscription définitive aura lieu la première quinzaine de septembre.
Chaque famille sera conviée par courrier pour finaliser son dossier.*

Autres souhaits / observations

--